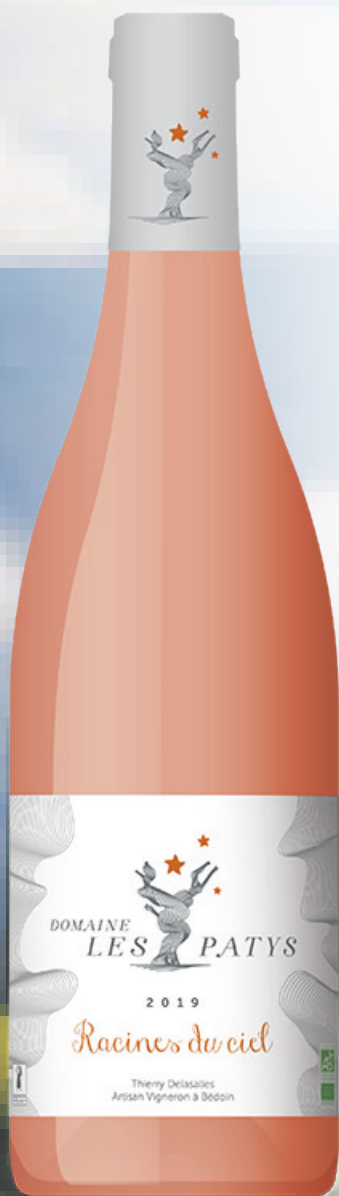




RACINES DU CIEL ROSÉ 2019

Appellation Ventoux Contrôlée



C'est à Bédoin, au coeur du **Comtat Venaissin**, que Thierry Delasalles a posé ses valises il y a plus de 10 ans pour créer le **DOMAINE LES PATYS**. Le vignoble de 12 hectares est implanté sur les Coteaux sud du **Mont-Ventoux**, entre 250 et 450 mètres d'altitude.

Les vins sont certifiés BIO depuis 2018 et l'exploitation est en conversion **HVE**. Thierry est également engagé dans un projet de Groupement d'Intérêt Ecologique et Environnemental (**GIEE**) qui travaille sur l'**Agroforesterie**.

Thierry Delasalles fait partie des Ambassadeurs de l'**AOC Ventoux** inscrits dans une démarche globale prenant en compte les intérêts écologiques, environnementaux, économiques et sociétaux garants d'une agriculture Durable.

CARACTERISTIQUES

Terroir : Comtat Venaissin

Sol : Argilo-calcaire, éboulis du Mont-Ventoux

Vignes : 20 ans

Cépages : 30 % Carignan, 65 % Grenache, 5 % Syrah

Rendement à l'hectare : 50 hl

Vendange : Mécanique

Travail en vert manuel : Epamprage, ébourgeonnage, effeuillage

Désherbage : Mécanique et manuel

Agriculture : Certifié **ECOCERT BIO-FR-01**

Production annuelle : 15000 bouteilles

Vinification : Traditionnelle en cuve inox thermorégulée

Elevage : Cuves Inox

Garde : 2 à 3 ans

Température de service : 6°C

Degré : 13 %